

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 juillet 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 juillet 2013, adressée au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité tiendra, sous la présidence des États-Unis, un débat sur le thème suivant : « La situation dans la région des Grands Lacs : la République démocratique du Congo et les Grands Lacs », le jeudi 25 juillet 2013. Le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, présidera ce débat. Pour faciliter l'examen de la question, les États-Unis ont établi le document de réflexion ci-joint (voir annexe).

L'Ambassadrice,
Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Rosemary A. DiCarlo



**Annexe à la lettre datée du 3 juillet 2013 adressée
au Secrétaire général par la Chargée d'affaires
par intérim de la Mission des États-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Appui en faveur de l'Accord-cadre pour la région
des Grands Lacs**

Lorsqu'ils assureront la présidence du Conseil de sécurité en juillet 2013, les États-Unis d'Amérique convoqueront une réunion ministérielle présidée par le Secrétaire d'État, M. John Kerry, qui sera consacrée à l'instauration d'une paix durable dans la région des Grands Lacs. Cette réunion, qui doit avoir lieu le 25 juillet, mettra à profit plusieurs événements qui ont donné une impulsion nouvelle à l'instauration d'une paix durable et à l'examen des causes profondes du conflit dans la région. Il convient de mentionner notamment la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région; la nomination de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M^{me} Mary Robinson, la visite effectuée en mai dans la région par le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale, suivie de la première réunion des signataires de l'Accord-cadre à Addis-Abeba; la création d'un comité technique composé de 11 plus 4 membres et chargé de définir des critères pour l'exécution des engagements souscrits dans l'Accord-cadre et de suivre les progrès réalisés à cet égard; la convocation le 9 juillet de groupes de femmes provenant de l'ensemble de la région pour examiner la mise en œuvre de l'Accord-cadre et l'organisation en juillet d'un sommet des chefs d'État des pays de la région sous l'égide de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Sur la base de ces initiatives positives, cette réunion offrira une tribune pour engager un dialogue international de haut niveau sur la question des Grands Lacs en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Ayant lieu avant la prochaine réunion des signataires de l'Accord-cadre, qui se tiendra en marge de la session de l'Assemblée générale en septembre, cette réunion ministérielle donnera l'occasion de réfléchir à la façon dont la communauté internationale peut faciliter la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Généralités

Après des années de conflit qui ont entraîné la mort et le déplacement de millions de personnes et perpétué le recours abominable à la violence sexuelle et la commission de graves violations des droits de l'homme comme tactique de guerre, les engagements renouvelés des dirigeants de la région au plus haut niveau, complétés par la stratégie adoptée par le Secrétaire général dans le domaine politique et en matière de sécurité et de développement, offrent actuellement à la région des Grands Lacs son plus grand espoir de parvenir à une paix durable depuis plus de 20 ans. Sur le front politique, les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région se sont engagés à mettre en œuvre les mesures définies dans cet instrument. Sur le plan militaire, le Conseil de sécurité a répondu à l'appel des dirigeants des pays de la région qui ont demandé une présence militaire plus robuste en autorisant la constitution, dans le cadre de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), d'une brigade

d'intervention chargée d'aider le Gouvernement de la République démocratique du Congo à lutter contre tous les groupes armés pour rétablir la sécurité dans l'est du pays. Dans le domaine du développement, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon et le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, ont annoncé, lors de leur visite conjointe en mai, un programme de développement représentant 1 milliard de dollars, qui devrait augmenter considérablement les dividendes de la paix, encourager la mise en œuvre de l'Accord-cadre et ouvrir la voie à une intensification de l'intégration et du commerce à l'échelon régional. Outre l'appui de la communauté internationale en faveur de cette stratégie consistant à associer les aspects politiques et sécuritaires aux mesures d'incitation en faveur du développement, les signataires de l'Accord-cadre et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ont souligné la nécessité de coordonner l'action des donateurs pour veiller à ce que celle-ci complète les efforts visant à assurer la mise en œuvre dudit Accord.

Débat

La réunion ministérielle stimulera les efforts visant à garantir que la paix dans la région des Grands Lacs demeure une question hautement prioritaire pour la communauté internationale et le Conseil de sécurité. S'appuyant sur le modèle de stratégie conjointe pour le développement et l'action politique, et œuvrant de concert avec la MONUSCO, le Conseil entendra pour la première fois un exposé conjoint du Secrétaire général M. Ban Ki-moon et du Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim. L'Envoyée spéciale, M^{me} Mary Robinson, et des représentants de haut niveau de l'Union africaine, de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda présenteront également des exposés.

Au cours de la réunion, les intervenants et les membres du Conseil de sécurité souhaiteront peut-être aborder les points suivants dans leurs déclarations :

- Progrès accomplis par les signataires dans l'exécution des engagements qu'ils ont souscrits et dans l'Accord-cadre;
- Objectifs à atteindre avant la réunion des signataires de l'Accord-cadre, qui aura lieu en septembre en marge de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- Recommandations touchant les critères et les modalités de vérification de l'exécution des engagements souscrits dans l'Accord-cadre;
- Principales difficultés auxquelles se heurte la mise en œuvre de l'Accord-cadre et recommandations touchant les mesures à prendre pour les surmonter, notamment pour assurer la protection des civils et des droits de l'homme et pour traiter avec les entités qui font obstacle à la réalisation de ces objectifs;
- Rôle de l'intégration régionale dans la promotion de la stabilité à long terme;
- Contributions des États Membres à l'action menée pour promouvoir la paix dans la région des Grands Lacs.

Produit

On cherchera à obtenir l'accord du Conseil de sécurité sur le texte d'une déclaration de son président soulignant l'importance de la mise en œuvre par les parties des engagements qu'elles ont souscrits dans l'Accord-cadre, d'un dialogue

soutenu de la communauté internationale et d'une coordination plus étroite entre les donateurs pour veiller à ce que l'assistance fournie soutienne l'action menée aux niveaux national et régional pour s'attaquer aux causes profondes du conflit dans la région des Grands Lacs.
